



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 353- 11 mai 2018

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Une française en grève de la faim pour obtenir un droit de visite au Maroc - Le Monde
- 2 - Grève de la faim de Claude Mangin-Asfari - Signez l'appel en ligne ! - Page 2
- 3 - Une adolescente violée puis brûlée vive en Inde - 20minutes.fr - Page 3
- 4 - En Irlande, la jeunesse se mobilise pour la légalisation de l'avortement - cheekmagazine.fr - Juliette Marie et Julien Marsault à Dublin - Page 3
- 5 - Les femmes congolaises victimes des groupes armés et des pillards de la RDC - lefocus.info - Nicole Roelens - LIFPL - Page 5
- 6 - Etats-Unis : l'Iowa adopte une loi anti-avortement dès six semaines de grossesse - Le Monde avec AFP - Page 6
- 7 - Non à l'asphyxie financière de l'Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT) - Communiqué de presse collectif - Page 7
- 8 - Position syndicale sur le congé parental - Lettre à Emmanuel Macron - Communiqué commun - P8
- 9 - Congé parental bloqué par la France : Marlène Schiappa réajuste ses éléments de langage - Anthony Cortes - Marianne.net - Page 9
- 10 - Pétition : @NBelloubet : sensibilisez les magistrat-e-s aux propos minimisant les #violencesfemmes - Abandon de Famille - Tolérance Zéro - Page 10
- 11 - Noires, nous sommes les femmes invisibles du cinéma français - Rachel Khan Comédienne, présidente d'Art'aire studio - Page 11
- 12 - « Logique » de la masculinité toxique : de la pornographie des poupées sexuelles - Florence Gildea - pressedegauche.org - Page 12
- 13 - Café féministe en non-mixité : « Mai 68 mai 2018, 50 ans de luttes des femmes » - Femmes en lutte 93 - 12 mai - Page 15
- 14 - Film : « Carole Roussopoulos, une femme à la caméra - 22 mai - Paris - Page 15
- 15 - Les LIP de Carole Roussopoulos & le militantisme féministe après 68 - Toulouse - 24 mai - P15
- 16 - Soirée-débat « Gestation par procuration, Mieux la connaître pour mieux la combattre - Regards de Femmes et Libres MarianneS - 4 juin - Page 16
- 17 - Projection "Syrie, le cri étouffé" - Débat « Le viol, arme de guerre et de répression » - Maison des Femmes de Paris - 9 juin - Page 16

SOLIDARITÉ

- 1 - Une française en grève de la faim pour obtenir un droit de visite au Maroc - Le Monde Claude Mangin-Asfari demande à pouvoir voir son mari, Naâma Asfari, militant de la cause sahraouie, incarcéré à Kenitra. Elle est amaigrie mais prend la parole avec aplomb. Claude Mangin-Asfari, citoyenne française mariée à un prisonnier sahraoui, a entamé une grève de la faim illimitée le 18 avril afin d'obtenir le

droit de rendre visite à son époux, incarcéré à Kenitra, au Maroc. Au vingtième jour de son jeûne, elle a donné une conférence de presse, lundi 7 mai, à la mairie d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) dont le maire communiste, Philippe Bouyssou, soutient son combat. L'édile, qui se dit «préoccupé» par la santé de Mme Mangin, appelle les autorités françaises à intervenir : «nous souhaitons que des signes concrets et clairs soient rapidement donnés» pour faire respecter «ce droit légitime d'aller rendre visite à son époux».

Trente ans de prison : Si le dossier est aussi problématique, c'est que Naâma Asfari est un militant connu de la cause sahraouie. Il lutte pour le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole revendiquée par le Maroc qui contrôle 80 % de son territoire face aux indépendantistes du Front Polisario.

En 2013, il a été condamné à trente ans de prison dans le cadre de l'affaire du démantèlement violent du camp de Gdeim Izik. Le 10 novembre 2010, l'intervention déclenchée par les autorités marocaines pour évacuer ce camp de protestation sahraoui s'était soldée par la mort de treize personnes : onze membres des forces de l'ordre et deux civils. Naâma Asfari et vingt-quatre autres militants ont été condamnés à de lourdes peines, un verdict confirmé lors d'un nouveau procès en 2017.

Les proches des prisonniers et plusieurs associations de défense des droits humains ont de leur côté dénoncé des procès politiques et «de graves irrégularités» dans la procédure. Pour Claude Mangin-Asfari, elle aussi militante de la cause sahraouie, ce refus de visite relèverait de «représailles» pour ses actions en faveur de la libération de son mari. Elle explique ainsi avoir pu le voir régulièrement jusqu'en octobre 2016, période à laquelle la plainte pour torture qu'elle avait déposée devant le Comité des Nations unies contre la torture, à Genève, était examinée.

Ses soutiens rappellent que sa demande actuelle ne concerne pas le conflit au Sahara mais «*un droit fondamental*», celui de rendre visite à son mari, prisonnier. Le 25 avril, le maire d'Ivry a cosigné avec l'évêque de Créteil, Michel Santier, un courrier adressé à Emmanuel Macron, l'appelant à intervenir auprès des autorités marocaines. Un appel au président français a également été signé par des personnalités françaises et étrangères, dont l'acteur espagnol Javier Bardem, défenseur de la cause sahraouie. Soutien de Mme Mangin et présidente de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), Régine Villemont a annoncé ce 7 mai avoir reçu «un courrier encourageant» de la part des autorités françaises.

2 - Grève de la faim de Claude Mangin-Asfari - Signez l'appel en ligne !

Vendredi 4 mai, soit le 17ème jour de grève de la faim de Claude, Claude tient bien le choc mais s'affaiblit sérieusement depuis le lundi 30 avril. Cependant elle marche chaque jour, plus lentement bien sûr. Elle est très entourée et visitée par amis et personnalités qui contribuent à lui maintenir un moral à toute épreuve. Pour suivre ces rencontres, son quotidien, un seul clic sur le site www.ecrirepourlesliberer.com. Il est toujours possible d'envoyer des messages à Claude, de prendre localement des initiatives en soutien et de venir la voir en mairie de 10h à 19h, sauf le dimanche.

L'Appel au Président de la République a été mis en ligne le 3 mai et a déjà récolté plus de 500 signatures ! Nous devons être très nombreux pour que cet appel prenne du sens, donc votre signature et celle de vos amis ! Sur : Pétition pour Claude Mangin ou <https://www.change.org/p/pour-le-respect-du-droit-de-visite-claude-mangin-en-gr%C3%A8ve-de-la-faim-depuis-le-18-04-2018> -

Sans oublier la collecte solidaire pour aider l'association des Amis de la RASD à prendre en charge, organisation, affiches, concert et la participation aux frais de déplacement et/ou accueil des visiteurs étrangers.

Envoyez votre don par chèque libellé à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD à envoyer à

Mme Marchand - 44 rue de la République - 47200 Montpouillan - avec la mention «Solidarité Claude» ou par virement bancaire sur le compte "AS des Am

Notre actualité : Deux concerts de musique sahraouie :

- Le 12 mai, dans la salle de spectacle le Hangar, derrière la Mairie d'Ivry-sur-Seine, concert de soutien à partir de 20h ;

- Le 13 mai, à Epône, dans les Yvelines, à partir de 16h, musique et débats pour une après-midi organisée par les Associations Sahraouies de Mantes-la-Jolie (ZI de la Couronne-19 av de la Mauldre).

INTERNATIONAL

3 - Une adolescente violée puis brûlée vive en Inde - 20minutes.fr

Quatorze personnes ont été arrêtées après le viol dans l'est de l'Inde d'une adolescente qui a ensuite été brûlée vive, a-t-on annoncé ce samedi de source policière, dernière affaire en date dans une série d'agressions sexuelles contre les femmes dans le pays.

Vengeance des agresseurs : La jeune fille, âgée de 16 ans, a été enlevée de chez elle jeudi alors que sa famille assistait à un mariage et violée dans une forêt de l'Etat de Jharkhand, a précisé la police locale. La famille s'est alors plainte auprès du conseil des anciens du village qui a ordonné vendredi à deux accusés d'effectuer... cent abdominaux et de verser une amende de 50.000 roupies (750 dollars). Furieux devant cette sentence, les accusés ont roué de coups les parents de la jeune fille. «Ils se sont précipités vers la demeure (de la victime) et l'ont brûlée vive avec l'aide de complices», a expliqué à l'AFP un responsable de la police locale, Ashok Ram.

Quatorze arrestations : Les conseils d'anciens règlent souvent des différends, contournant le système judiciaire en Inde, long et coûteux. Même si leurs décisions n'ont pas de force juridique, leur influence sur les communautés rurales est considérable. Ashok Ram a précisé que quatorze personnes avaient été arrêtées dans cette affaire, mais que le principal suspect était toujours en fuite. Le Chief minister (responsable du gouvernement) de l'Etat du Jharkhand, Raghubar Das, a exprimé son émotion devant cet «incident horrible» et a réclamé des mesures les plus strictes contre les coupables.

Des sanctions renforcées : Ce drame intervient à la suite de toute une série d'affaires de violences sexuelles en Inde, en dépit du renforcement des dispositions légales. Selon l'agence Press Trust of India, un homme de 55 ans s'est suicidé vendredi. Il était accusé d'avoir violé une enfant de neuf ans dans l'Etat d'Andhra Pradesh, dans le sud du pays. Le viol collectif et le meurtre d'une enfant de huit ans le mois dernier dans l'Etat du Jammu et Cachemire ont suscité de nombreuses manifestations de protestations.

Quelque 40.000 viols ont été signalés en Inde en 2016, mais leur nombre serait bien plus élevé en raison du silence entourant ces crimes dans un pays qui reste très patriarchal.

4 - En Irlande, la jeunesse se mobilise pour la légalisation de l'avortement - cheekmagazine.fr

- Juliette Marie et Julien Marsault à Dublin

«Our body, our choice!»: c'est le slogan que scandent de jeunes manifestant·e·s à gorge déployée, au rythme des pas de la foule réunie ce 8 mars 2018, à Dublin, capitale de la République d'Irlande. Lors de la Journée internationale pour les droits des femmes, des milliers d'Irlandais·e·s battent le pavé: c'est le point d'orgue d'une campagne menée depuis des années par les organisations pro-choix de l'île, pour le droit à l'avortement.

Le 25 mai prochain aura lieu un moment décisif sur ce sujet fondamental en République d'Irlande: un référendum est organisé pour décider de l'abolition ou non du 8ème amendement de la Constitution qui protège le "droit à la vie de l'enfant à naître". Depuis 1983, celui-ci bloque toute

possibilité de dépénaliser l'IVG. En Irlande, pratiquer ou avoir recours à un avortement est passible de 14 ans de prison. Si le "oui" remporte le scrutin du 25 mai, le gouvernement proposera une loi pour autoriser l'IVG jusqu'à la 12ème semaine de grossesse, sans restriction, c'est-à-dire dans les mêmes conditions qu'en France.

Frontière irlandaise : En Irlande du Nord, en revanche, l'avortement est toujours illégal. Et là-bas, aucun référendum n'est prévu, même si l'idée fait son chemin. Ainsi, comme les citoyennes du Sud de l'île, elles sont des milliers, chaque année, à voyager en Angleterre pour avorter. Rencontrée alors qu'elle faisait du porte-à-porte pour le camp du "oui" à Dublin, Rachel Quinn, 25 ans, estime que "c'est injuste, car tout le monde ne peut pas s'offrir le voyage. Je connais une fille qui est tombée enceinte à 16 ans, a dû garder l'enfant pour ensuite se rendre au service des adoptions..."

"Désormais, les gens parlent."

Mais en 2018, les tabous tombent, les langues se délient. Comme sur la page Facebook In Her Shoes (Ndrl: "À sa place"), où sont mises en avant les histoires d'anonymes ayant eu recours à une IVG. "Tant de choses ont changé ces dernières années, explique ainsi Una Mullally, journaliste et autrice du livre Repeal The 8th (Ndrl: "Abrogeons le 8ème"). Désormais, les gens parlent: il est impossible de les réduire au silence." Et à quelques semaines du scrutin, la campagne pour le "oui" s'intensifie, galvanisée par le mouvement #MeToo et la récente polémique qui a touché toute l'île: des stars du rugby accusées de viol puis finalement acquittées, fin mars. Un verdict qui a indigné des milliers de citoyen·ne·s, dans la rue et sur les réseaux sociaux.

Et même si, selon le recensement de 2016, 78,3% des citoyens de République d'Irlande se déclarent encore catholiques, le poids de la religion n'est plus aussi lourd qu'avant. L'Église a perdu de son influence, notamment à cause de scandales pédophiles révélés ces vingt dernières années. C'est aussi l'avis d'Aisling, étudiante venue manifester le 8 mars qui estime "avoir eu la chance de grandir entourée de gens avec des points de vues différents". Membre de People before Profit (Ndrl: "Le peuple avant le profit"), un parti minoritaire d'extrême gauche, elle fait partie de cette jeunesse libérale, éduquée, politisée et qui ne se laisse plus faire.

Les anti-IVG contre-attaquent : Malgré tout, les jeunes pro-life ne sont pas absents du débat. Beaucoup moins représenté·e·s que les pro-choix dans les cortèges, ces militant·e·s essayent d'être visibles au quotidien. Notamment quand il s'agit de faire du porte-à-porte. C'est le cas d'Una Mary, rencontrée dans un quartier bourgeois de la capitale. L'étudiante estime qu'il "est important de protéger la mère et l'enfant à naître. Pour moi, c'est le combat pour les droits humains le plus important de ma génération".

Face à cette défense du "non", la jeunesse du camp du "oui" n'est pas en reste et multiplie les initiatives via la coalition Repeal The Eight, réunissant plus de 100 organisations dans des domaines divers (avocats, étudiants, médecins...). En organisant par exemple des concerts pour réunir des fonds, ou encore des ateliers et des conférences, partout dans le pays. La marque de vêtements Repeal, créée en 2016 par la jeune Anna Cosgrave, est devenue l'emblème vestimentaire des pro-choix. Le concept est simple: un sweat-shirt noir avec l'inscription "Repeal" en majuscules blanches. Au-delà des manifestations, l'engouement s'est aussi diffusé sur Internet, affublant par exemple la célèbre Lisa Simpson du fameux sweat-shirt. Ne s'arrêtant par là, Anne Cosgrave a même supervisé une récente édition spéciale du guide dublinois District Magazine, dédié aux hommes qui s'investissent dans le combat.

"Les jeunes ne veulent plus vivre dans un monde sans poser de questions, ils veulent trouver des solutions."

De son côté, Louise O'Neill, 33 ans, s'engage pleinement pour la victoire du "oui", rédige des articles, participe à des réunions. Écrivaine à succès, elle vient de publier la nouvelle féministe The Surface Breaks qui revisite l'histoire de La Petite Sirène: "Je dis souvent que j'écris des livres que j'aurais voulu lire quand j'étais ado, explique-t-elle. Tout mon travail touche aux problématiques du

genre, de près ou de loin, comment faire autrement? Je suis directement touchée par ces problèmes en tant que femme."

L'influence des aînées: Ainsi, de la culture aux réseaux sociaux, la jeunesse irlandaise pro-choix s'investit pleinement dans la lutte et occupe le débat public. S'il en est qu'une qui en mesure la portée, c'est bien Ailbhe Smyth. À 72 ans, la porte-parole de Repeal the 8th ne compte plus les années de combat: "Avant, nous avions une plus grande visibilité dans la rue par exemple. Mais ça a changé, notamment avec les nouvelles technologies. Et les jeunes ne veulent plus vivre dans un monde sans poser de questions, ils veulent trouver des solutions."

Même si la nouvelle génération assure la relève, elle ne pourra pas le faire sans ses aîné·e·s. Ainsi pour Mary McAuliffe, professeure en études de genre à la University College Dublin (UCD), des militantes comme Ailbhe Smyth ont "un impact sur la nouvelle génération. Leur expérience est aussi importante que ces jeunes qui viennent avec leurs idées neuves, leur énergie".

Quoi qu'il en soit, fin mai, la République d'Irlande ouvrira-t-elle le droit à l'avortement? Rien n'est moins sûr selon les récents sondages, qui montrent que, même si le "oui" est majoritaire dans l'opinion, l'écart avec le "non" est de plus en plus mince. "Je pense que ça va être serré", estime en effet Louise O'Neill. Mais d'après l'institut de sondages Redc, en mars 2018, 68% des 18-34 ans étaient pour la victoire du "oui", révélant une réelle conviction générationnelle. "C'est magnifique de voir autant de jeunes se mobiliser, lâche l'auteure irlandaise. Ils me donnent de l'espérance."

5 - Les femmes congolaises victimes des groupes armés et des pillards de la RDC - lefocus.info - Nicole Roelens - LIFPL

Mme Jeannine Baudu Bahati qui représente les femmes des milieux ruraux en République démocratique du Congo et en particulier de la Région du Kivu est venue, le 19 mars 2018, lancer un appel au Conseil de Sécurité de l'ONU pour stopper les exactions terrifiantes dont sont victimes les femmes en RDC.

Elle a relayé le cri de détresse des congolaises face à la prolifération des groupes armés locaux et étrangers qui mènent des massacres, des carnages, des viols, des rapt, la traite des femmes et des filles et qui grâce à ces violences inouïes, obtiennent leur expropriation, de fait, des terres qu'elles cultivaient.

Cette guerre menée contre les femmes pour se saisir des terres fertiles et du sous-sol riche en minéraux rares, outre les immenses traumatismes subis, les laissent sans moyens de subsistance pour elles-mêmes et leurs enfants. Ces milices armées créent une misère galopante qui pousse les jeunes garçons, c'est-à-dire aussi les fils des femmes violées et tuées, à rejoindre ces mêmes groupes armés qui s'enrichissent par les pillages et deviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus menaçants.

Nous notons avec amertume que cette situation démentielle et inhumaine a été dénoncée depuis des années par des mouvements de femmes congolaises et qu'elle a été médiatisée grâce au docteur Denis Mukwege qui a reçu le prix Sakarov en 2014 pour la médecine réparatrice des violences sexuelles et l'aide qu'il s'efforce d'apporter aux très nombreuses victimes des exactions des milices. Il a essayé d'utiliser sa notoriété pour sortir la RDC de cette spirale de déshumanisation radicale. Il a dénoncé la collusion entre les hordes de violeurs et de meurtriers et les entreprises locales et multinationales qui s'accaparent les richesses du Kivu et en particulier le coltan, minéral indispensable au fonctionnement de nos téléphones portables. Le film *L'homme qui répare les femmes* a été très relayé par les médias. Quantité de discours compassionnels ont été tenu cette année-là dans les instances internationales. Or, ce que clame Jeannine Baudu Bahati quatre ans plus tard, c'est que tout cela n'a rien changé, que la situation est pire en 2018 qu'elle ne l'était en 2014 ! Pourtant Les femmes congolaises ne baissent pas les bras : la présidente de la section congolaise de la WILPF, Madame Annie Matundu-Mbambi a alerté sur "la situation explosive à laquelle la RDC

est confrontée" et a organisé une Conférence Internationale à Kinshasa les 4 et 5 décembre 2017, en faveur de la paix en RDC.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO) a exhorté en avril 2018 les congolaises à s'engager dans les prochaines élections en votant et en se présentant comme candidates. Certes, il est très souhaitable que les femmes prennent leur place dans les instances politiques. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans le leadership des femmes africaines et des femmes partout dans le monde, mais ce ne sera pas plus facile pour elles que pour nous de changer les rapports de force. Cela exige une solidarité active des femmes du monde entier.

D'autre part, compte tenu de la véritable implosion de l'Etat en RDC le processus électoral a très peu de chance de se dérouler normalement et de produire un état de droit capable de stopper la violence organisée par des intérêts privés et capable de réduire les pillages perpétrés contre la population congolaise.

L'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU : L'exhortation de l'ONU ne doit pas servir à laisser aux seules femmes congolaises la responsabilité de trouver une issue à cette crise humanitaire politique économique structurelle. Il est inadmissible de les laisser se débrouiller face à des processus de destruction très complexes et très internationaux, alors que le Conseil de Sécurité de l'ONU s'est avéré incapable de faire cesser ces massacres et ces violences extrêmes et impuissant à agir contre les véritables causes des exactions commises en RDC.

Pour parvenir à un état de droit international, il faudrait établir au sein même de l'ONU et un nouvel équilibre des pouvoirs au niveau mondial et d'abord une parité entre les hommes et les femmes au Conseil de Sécurité.

Il est urgent d'agir contre l'impunité de ceux qui mènent une guerre larvée contre les femmes et empêcher qu'ils en tirent de gros bénéfices. En solidarité avec la section congolaise, WILPF (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté) nous appelons à ce que :

- Tous les membres de ces groupes armés soient recensés et arrêtés ;
- Ceux qui organisent ces groupes armés, ceux qui les arment, ceux qui les financent soient identifiés, qu'ils soient inculpés et condamnés par la communauté internationale ;
- Le nom de toutes les entreprises qui tirent bénéfice de l'expropriation violente des populations rurales soit rendu public et qu'elles soient également inculpés devant une juridiction internationale ;
- Même si cela doit perturber la fabrication de nos téléphones portables, le coltan de RDC soit interdit de commercialisation aussi longtemps que sa production s'accroît proportionnellement aux massacres et aux viols de femmes.

6 - Etats-Unis : l'Iowa adopte une loi anti-avortement dès six semaines de grossesse - Le Monde avec AFP

Le parlement de l'Iowa, aux Etats-Unis, a adopté mercredi 2 mai la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) la plus contraignante du pays en termes de période possible d'intervention, avec l'espoir de susciter un débat national.

Les législateurs, majoritairement républicains, de cet Etat agricole du centre du pays, ont interdit l'avortement à partir du moment où les battements du cœur sont détectés, ce qui est possible dès la sixième semaine de grossesse. Avec des exceptions pour les victimes de viol et d'inceste.

Ce texte doit encore être promulgué par la gouverneure républicaine Kim Reynolds, opposée à l'IVG, pour entrer en vigueur. Une telle restriction devrait entraîner une bataille devant les tribunaux, jusqu'au niveau fédéral. « Nous effectuons aujourd'hui un pas courageux... pour dire à la nation que l'Iowa défendra ses plus fragiles, ceux qui n'ont pas de voix - nos enfants à naître », a déclaré la républicaine Shannon Lundgren, qui siège à la Chambre des représentants de l'Iowa.

Bataille au tribunal : Les partisans de ce texte souhaitent qu'en soit saisie la Cour suprême des Etats-Unis, qui a légalisé l'avortement jusqu'à 20 semaines de grossesse dans le pays en 1973. Mais le débat reste intense sur le sujet. La plus haute instance judiciaire américaine a rejeté en 2016 des recours du Dakota du Nord et de l'Arkansas, après l'annulation par des tribunaux locaux de législations similaires sur les battements cardiaques.

L'ACLU, puissante association de défense des droits civiques, a condamné dans un communiqué l'adoption du projet de loi, estimant qu'il allait ramener « les femmes de l'Iowa près d'un demi-siècle en arrière ». « Tout ce que nous pouvons dire pour l'instant, c'est que nous avons combattu cette législation à chaque étape du processus et nous regrettons qu'elle soit allée si loin », a confié Veronica Fowler, porte-parole de l'ACLU en Iowa. C'est clairement inconstitutionnel et cela bloque dans les faits le droit à l'avortement pour la plupart des femmes. »

TEXTES

7 - Non à l'asphyxie financière de l'Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT) - Communiqué de presse collectif

L'Association contre les Violences Faites aux Femmes au Travail accompagne des femmes victimes depuis 1985. Elle fait partie des associations à qui l'État a confié des missions de service public afin de lutter contre les violences faites aux femmes. Pour qu'elles puissent assumer ces missions, les pouvoirs publics versent à ces associations des subventions.

Depuis le mouvement #MeToo, #BalanceTonPorc, ces associations, déjà très sollicitées auparavant, ont vu les demandes d'accompagnement des victimes croître de façon fort significative. Fort logiquement, elles se sont retournées vers les pouvoirs publics afin d'obtenir une augmentation de leurs subsides. L'AVFT est la seule association nationale spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences au travail et ne compte que 5 salariées. Ne pouvant plus faire face à la demande, elle a été contrainte de suspendre sa permanence téléphonique et de ne pas prendre de nouveaux dossiers pour se consacrer au suivi des dossiers en justice où elle se porte régulièrement partie civile auprès des victimes, aux formations auprès de nombreux organismes dont les syndicats, à la recherche et aux nombreuses tâches qu'elle assume par ailleurs.

Associations Féministes, syndicats et partis politiques interpellent depuis le gouvernement pour exiger que la subvention de l'AVFT soit augmentée de 100 000€ pour lui permettre d'embaucher et de faire face à la demande. Aucune réponse n'a été apportée à nos interpellations.

Pire, nous apprenons, lors d'un entretien de Marlène Schiappa sur Europe 1 le 6 mai dernier, que le gouvernement, tout en se permettant de reprocher à l'AVFT la fermeture de son standard, va créer une permanence téléphonique gérée en direct par le Ministère du Travail.

Les bras nous en tombent : au lieu d'augmenter substantiellement les subventions de l'AVFT pour qu'elle puisse de nouveau fonctionner normalement, Marlène Schiappa préfère créer de bric et de broc un pseudo service public bricolé rapidement. Ce projet de la Secrétaire d'Etat révèle un mépris consternant pour tout le travail fourni par l'AVFT depuis de nombreuses années : par dessus bord les services rendus alors que les féministes étaient les seules à se mobiliser contre les violences faites aux femmes, par dessus bord l'expérience accumulée, par dessus bord l'indépendance qui permet de soutenir jusqu'au bout les victimes, par dessus bord l'intégrité et le sérieux de l'association ! Bonjour la chasse aux sorcières !

Si la création d'un « service public » de lutte contre les violences doit être à l'ordre du jour dans la période actuelle, celui ci ne pourra se faire sans intégrer l'expérience des professionnelles mêmes des associations, sans garantir son indépendance auprès des victimes et sa libre expression, ses capacités à faire évoluer la législation, l'application des lois, la recherche . Ce service public ne peut se construire donc que dans le dialogue, la concertation, la discussion en intégrant les savoirs

accumulés. Nous n'en prenons pas le chemin !

Les organisations signataires de ce texte appellent le gouvernement à débloquer enfin les fonds nécessaires pour que l'AVFT puisse continuer ses missions indispensables correspondant aux besoins actuels des femmes victimes de violences. Elles se portent solidaires auprès de l'AVFT et s'engagent à se battre à ses côtés pour sa survie financière !

Premiers signataires : Attac, Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, Collectif Féministe contre le Viol, Collectif National pour les Droits des Femmes, Collectif 13 pour les Droits des Femmes, Confédération Générale du Travail, Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception, CQFD Lesbiennes Féministes, Les effronté-es, Ensemble!, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Fédération Syndicale Unitaire, Femmes Égalité, Femmes libres sur Radio libertaire, Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles, Ligue des Femmes Iranaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Paris, Marche mondiale des Femmes, Mouvement Ecolo, Mouvement du Nid Paris, Osez le Féminisme, Parti Communiste des Ouvriers de France, Parti Communiste Français, le Planning Familial, Réseau féministe Ruptures, SKB (Union des Femmes Socialistes- Turquie), Union Syndicale Solidaires

8 - Position syndicale sur le congé parental - Lettre à Emmanuel Macron - Communiqué commun
Monsieur le président, une proposition de directive concernant l'équilibre vie professionnelle - vie privée des parents et des aidants familiaux - est actuellement en discussion au Conseil de l'Union européenne. Cette proposition est le premier acte législatif proposé par la Commission européenne dans le cadre du Pilier des Droits Sociaux que tous les États membres, y compris la France, ont proclamé à l'unanimité en novembre dernier à Göteborg.

En effet, la maternité, la parentalité et la charge de personnes dépendantes est un des premiers facteurs discriminants dont souffrent les femmes. Les politiques d'austérité et de flexibilité du marché du travail développées dans l'Union européenne suite à la crise pénalisent directement les femmes. De plus en plus, contraintes à horaires atypiques et sans possibilité de prise en charge des personnes dépendantes, elles sont enfermées dans des emplois à temps partiel et peuvent mettre être obligées à renoncer à leur travail pour prendre en charge leurs proches dépendants.

La directive sur l'équilibre vie professionnel - vie privée est donc déterminante pour garantir l'autonomie économique des femmes, leur libre accès au marché du travail et un autre partage des tâches.

Selon une étude commandée par la Confédération européenne des syndicats, si elle est adoptée la nouvelle directive renforcera les droits dans de nombreux États membres :

- Le congé paternité payé de 10 jours serait une nouveauté en Allemagne, en Autriche, à Chypre, en Croatie, en République tchèque et en Slovaquie ;
- Le congé parental de 4 mois payé au niveau des indemnités de maladie et non transférable, améliorerait les droits en Bulgarie, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en France et au Royaume-Uni ;
- Le congé payé de 5 jours par an pour les aidants proches rendrait la vie plus facile aux travailleuses et aux travailleurs qui prennent soin de parents dépendants dans des pays comme la France, Malte et la Roumanie.

Monsieur le Président, vous avez tenu à faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une grande cause nationale. En cohérence avec cet objectif, vous avez à plusieurs reprises souhaité que la France soit exemplaire à l'échelle internationale et place l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de sa diplomatie. Pour mettre les paroles en adéquation avec les actes, nous vous demandons donc de soutenir le projet de directive sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

D'avance nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre demande, et vous prions d'agréer Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Confédération syndicats européens, CFDT, CFTC, CGT, FO, UNSA

9 - Congé parental bloqué par la France : Marlène Schiappa réajuste ses éléments de langage

- Anthony Cortes - Marianne.net

Alors qu'une directive européenne propose d'améliorer le cadre des congés parentaux dans toute l'Union européenne pour "équilibrer" son recours entre femmes et hommes, la France s'y oppose. D'abord ouvertement dubitative face au projet, Marlène Schiappa a radicalement changé de ton en l'espace de cinq jours...

Comme un changement dans l'air. Interrogée ce 8 mai au matin sur la directive européenne visant à améliorer le recours aux congés parentaux, Marlène Schiappa use désormais de nuances et de rondeurs pour esquiver au mieux le principal reproche qui lui est fait. Celui de porter un sérieux coup à la "*grande cause nationale*" décrétée par le président de la République : l'égalité femmes-hommes.

Cinq jours plus tôt, sur France Inter, la réponse de Marlène Schiappa sur ce sujet était pourtant sans équivoque : "La France ne soutient pas en tant que tel" cette directive. Ce texte, proposé par la Commission européenne, entend imposer notamment un congé parental de quatre mois pour chaque parent, indemnisé sur la base de l'arrêt maladie par chaque Etat membre de l'UE. Un financement inédit pour la France puisqu'il s'agit actuellement d'une indemnité fixe de 396 euros mensuels.

Le financement du congé refroidit la France : C'est bien ce dernier point qui provoque la réticence de la France. Cette mesure présenterait "un coût potentiellement explosif" pour le système français, selon Emmanuel Macron. "Ce qu'il faut voir, c'est la question du financement", a repris en chœur Marlène Schiappa sur Inter. Car avec ce nouveau mode de calcul des indemnités, c'est-à-dire en l'indexant à l'arrêt maladie qui est lui même calculé sur la base du salaire, les sommes versées pour un tel congé seraient considérablement revues à la hausse. En parallèle, une telle nouveauté encouragerait les pères à prendre ce congé et répartirait mieux la charge entre les deux parents.

Sur Inter, la secrétaire d'Etat est allée jusqu'à juger l'effet de cette directive contre-productif, tout comme l'a été selon elle la réforme du congé parental de 2014. Bref, une opposition plutôt évidente.

Ce mardi 8 mai au matin, sur BFMTV, la Marlène Schiappa d'hier a pourtant été remplacée par une Marlène Schiappa... beaucoup plus ouverte à la question. La secrétaire d'Etat va jusqu'à saluer une "*bonne idée*". Attaquée sur l'atteinte portée par le président à la "*grande cause nationale*", elle assure : "Ce n'est pas qu'il (Emmanuel Macron, ndlr) ne veut pas la signer. Des négociations sont en cours. Avec la ministre du Travail, nous sommes en phase pour améliorer le congé parental." Et de s'interroger : "Des congés mieux rémunérés ? Oui. Plus de congés pour les pères ? Oui. La question, c'est comment on finance et comment on fait pour que tous les pays européens, avec des modèles sociaux et de financements différents, puissent garder un libre financement et un libre arbitrage."

Derrière cette apparente bonne volonté, voire presque un désir de voir la directive s'appliquer en France, Marlène Schiappa en revient en réalité bel et bien au même point de blocage : le financement. Sous couvert de vouloir laisser aux différents pays de l'UE leur "*libre financement*" et leur "*libre arbitrage*", elle revient sur la révolution majeure de la directive : des droits sociaux harmonisés et assurant le même traitement aux différents parents européens.

Contacté pour obtenir quelques précisions, le secrétariat d'Etat confirme qu'il souhaite "pouvoir arbitrer au niveau national la répartition de nos dépenses entre le financement de congés, de crèches ou d'autres moyens de garde." Et ré-affirme le "oui, mais" de Marlène Schiappa : "La France soutiendra toute initiative qui ira vers une meilleure conciliation des temps de vie et de l'égalité femmes-hommes. Il faut qu'elles soient financées pays par pays." Avec cette remise en question de la directive sur le congé parental, c'est donc aussi le futur "*socle commun*" de droits sociaux minimums et communs à tous les pays de l'UE qui s'éloigne

10 - Pétition : @NBelloubet : sensibilisez les magistrat-e-s aux propos minimisant les #violencesfemmes - Abandon de Famille - Tolérance Zéro

- Demandons à Mme Nicole Belloubet de publier une circulaire recommandant aux magistrat-e-s une qualification exacte des termes employés à décrire les violences envers les femmes et/ou les enfants. Car, s'ils ne sont pas capables de les nommer, comment peuvent-ils les juger ?

Vu les termes employés par certains magistrats et repris dans la presse banalisant les violences contre les femmes et/ou les enfants, nous, associations et collectifs de défense des droits des femmes et des enfants*, demandons à Mme Nicole Belloubet, garde des Sceaux, d'imposer que les magistrat-e-s communiquent avec des termes qui correspondent à l'état actuel de la loi. Les phrases tel que : "drame/crime" "passionnel/familial/de la séparation", par exemple, ne devraient plus faire partie du lexique des agents du ministère de la Justice. Les médias de masse traitent des violences contre les femmes et/ou les enfants en utilisant des expressions stéréotypées qui nient l'aspect systémique de ces violences et ignorent tout principe d'égalité. Face à ces habitudes journalistiques que l'on ne peut que dénoncer, les représentant-e-s du monde judiciaire devraient donner l'exemple par les mots qu'ils et elles emploient. Malgré leur disparition dans le droit français depuis 1975, certaines expressions qui relativisent les violences sont toujours utilisées comme on le voit dans ces exemples :

- Grande-Synthe - Le procureur de la République, Eric Fouard proclame que le mobile est "manifestement passionnel" ;
- Fonsomme - Le parquet de Saint-Quentin : "On s'oriente vers un drame passionnel" ;
- St-Laurent de la Cabrerisse - Le substitut du procureur, Jean-Philippe Rey qualifie le féminicide de "coup de folie" ;
- Perpignan - Le procureur de la République, Achille Kiriakides : "on est clairement en présence d'un crime communément qualifié de passionnel" ;
- Esclainviller - Le procureur de la République Bernard Farret ne voit pas de lien entre le meurtre et la médiation pour violences conjugales intervenue 9 mois plus tôt ;
- Haubourdin : Le procureur de la République, Frédéric Fèvre, "confirme que la thèse du drame familial est privilégiée".

L'utilisation de telles expressions nie le fait que les violences contre les femmes et/ou les enfants ne sont pas des faits divers mais des occurrences d'un problème systémique culturel : la domination masculine. Le rôle du ministère public est de rappeler les valeurs de la République et non de propager des stéréotypes absents du code pénal.

Le parquet, par les mots qu'il emploie, participe lui aussi à la prise de conscience de problèmes relatifs à la violence. En filant la métaphore romantique, de nombreux fonctionnaires de l'Etat contribuent à cautionner et à alimenter une analyse désuète, et c'est la Justice toute entière qui banalise et qui dépolitise les violences faites aux femmes et/ou aux enfants.

Quand des meurtres de femmes et des enfants, sont qualifiés de "drame familiaux", le scénario proposé insinue que les victimes seraient actrices et/ou acteurs de leur destinée au même titre que le bourreau, tous pris dans le tourbillon de la passion, donc d'une logique irrationnelle. Lorsque le meurtre - acte fatal - est réduit à un "geste irréparable", on imagine aisément que, au bon vouloir de la victime, leur relation aurait pu être sauvée. On imagine aussi que tout cela n'est que le fait d'un "geste" isolé et non d'une violence systémique.

Le contexte reste ainsi d'ordre "familial", intime et privé, des liens familiaux qui supposent la réciprocité et la symétrie entre bourreau et victime, ou du moins une corresponsabilité dans l'ambiance familiale qui a pu conduire à tel "incident". Ce dernier se limite alors, selon ce type de discours, aux confins d'une petite cellule sociale, et non à la société toute entière.

Enfin, grâce à ce vil mobile "passionnel", l'agresseur, aveuglé par un sentiment intense et incontrôlable serait donc sous l'emprise de sa victime, follement attaché à cette pulsion qu'elle

provoque en lui. Elle devient ainsi complice et de là à comprendre qu'elle est donc coupable de sa propre mort, il n'y a qu'un pas.

Les mots employés par les acteurs du judiciaire expriment des concepts, posent des interdits et façonnent notre vision collective de ce qu'est l'Etat de droit.

Interpellons le ministère de la Justice afin qu'il demande aux magistrat-e-s, par l'entremise d'une circulaire, d'utiliser des termes qui ne soient pas du registre du déni et de la minimisation pour communiquer sur les violences faites aux femmes et/ou aux enfants.

11 - Noires, nous sommes les femmes invisibles du cinéma français - Rachel Khan Comédienne, présidente d'Art'aire studio

En ces temps de plan Vigipirate où ma France a mal, l'humeur est fragile. Alors, pour m'évader de ce contexte morbide orné d'idéologies dangereuses et autres replis identitaires, je prends soin de continuer de m'ouvrir, de lire, d'aller au cinéma. Dans ce but, je choisis toujours des films dont l'affiche précise "Bigger than life" ou encore "Feel good movie" ou les deux, pour être vraiment sûre de mon coup. Mais, le souci, c'est que souvent ça ne marche pas. Je ressors de la salle obscure avec un tel blues que je me croirais sur les bords du Mississippi. Peut-être que je me suis trompée de séances ? Que c'était des films d'époque, d'avant la couleur ? En tout cas, ce que je vois au cinéma, ce n'est ni la France des lumières (et de ses frères) ni la France "une et indivisible" consacrée par notre Constitution.

De la même manière, entre les rôles de femmes de ménages ou de prostituées que l'on me propose pour lesquels "l'accent africain" est de rigueur, il semblerait qu'un nouveau genre cinématographie soit en train de voir le jour : le less than life, next to nothing. En somme, des films en dessous de la réalité, où aucune noire n'est médecin, avocate, ou ne pourrait vivre une histoire d'amour de folie.

Mais où sommes nous et en quelle année ? C'est étrange une telle disparition ? A mon avis, c'est moi qui dois débloquer totalement. Car, en tant qu'artiste européenne, je sais que ma France, mon pays de l'exception culturelle, qui protège bec et ongle la diversité artistique, ne peut pas faire ça.

Cette fois c'est sûr j'ai une tendance parano. Il faut que j'appelle mon psy. Mais, au moment où je prends mon téléphone, il se met à vibrer. C'est Aïssa. A cause du hasard qui n'existe pas, elle me dit qu'elle a eu une idée, qu'on est beaucoup d'actrices à en avoir marre d'être sur les bords du Mississippi, avec Mam Scarlette et les couleurs pourpres dans la tête, que notre pays c'est la France, que nos fleuves sont la Loire et la Seine. Ou la Scène ! Je lui réponds. Mais là, elle me dit de me dépêcher au lieu de faire des blagues, parce qu'il est temps. Temps de passer aux actes, d'arrêter cette violence sourde, lancinante, perfide, pernicieuse qu'est cette disqualification artistique du fait de la couleur de notre peau. Alors, bien à l'heure parce qu'il est temps, je retrouve mes consœurs actrices vers République pour nous faire de la place.

Là, malgré nos différences fortes mais rétrécies sous l'emprise des regards extérieurs qui nous réduisent au plus petit dénominateur commun qu'est notre couleur, nous partageons nos expériences de casting, de rôles stéréo-typés, clichés place Clichy, tous ces personnages, qu'on nous donne à jouer, bloqués dans des cases aux relents néocoloniaux assortis d'une pointe d'exotisme sexuel.

Cette fois, on ne se regarde plus dans le blanc des yeux, on ne fait plus la fine bouche ! Le cinéma que nous vivons est celui du 18^{ème} siècle. Il faudrait, peut-être appeler Victor Schoelcher pour nous sortir de ce pétrin, faire quelques choses comme une déclaration d'abolition. Mais, comme il est mort depuis longtemps, on a pris nos stylos.

Nous avons écrit ce livre "Noire n'est pas mon métier", toutes les 16, de concerts, avec à l'intérieur nos histoires intimes, dans les coulisses du cinéma, qui révèlent une situation intenable pour notre France symbole de liberté, d'égalité et de fraternité. Toutes les seize, stylo en main pour briser le silence, pour ne plus être ni complices, ni victimes d'une situation archaïque. Car, la

première victime, ici, c'est le cinéma français amputé de son énergie et de ses talents. Puis, par ricochet, l'autre victime, c'est la France elle-même qui, coincée dans une imagerie des siècles esclavagistes et coloniaux, devient la risée des Etats-Unis pourtant dirigés par Trump ou de l'Angleterre du Brexit.

Nous ne pouvons plus nous taire. Nos propres enfants nous demandent déjà "pourquoi ?" lorsqu'ils regardent nos écrans. Alors, parce que l'art prépare l'avenir, surtout dans un monde d'images, nous avons cette responsabilité, de dire, d'agir, d'être vigilantes pour prendre soin de notre France autant que de son cinéma, nous rappelant à chaque instant son essence même.

A l'heure où les enjeux de développement durable, de bio-diversité sont en première ligne, à l'heure des révolutions technologiques, numériques, biotechnologiques, des identités multiples dans ce monde rétréci, il est temps après ce "silence" que le cinéma redevienne "moteur" pour une pensée ouverte et un imaginaire renouvelé. "Action".

Le cinéma c'est prendre des risques, s'engager, faire preuve de courage, ne pas se soumettre à une propagande sourde, mais au contraire faire de "l'autre" le héros d'une histoire, être à l'avant garde, raconter des récits imprévisibles mais nécessaires pour un monde plus juste, hors normes, hors cadre mais dans le champs, sans case étouffante pour créer en liberté des liens singuliers capables de nous émouvoir ensemble.

C'est pour cela aussi que nous avons choisi ce métier : nous retrouver dans des histoires tissées et métissées qui font vibrer nos âmes et nos coeurs, travailler sans relâche à la recherche d'une esthétique singulière pour révéler toute la magie inattendue du 7ème art.

Il est temps de sublimer les couleurs qui sont les nôtres, de rompre avec des cloisons mentales dangereuses pour qu'enfin seules nos salles restent obscures.

"Noire n'est pas mon métier" sort aux Editions du Seuil, le 3 mai 2018, édité par Charlotte Rotman sur une idée d'Aissa Maïga avec Nadège Beausson-Diagne, Mata Gabin, Maïmouna Gueye, Eye Haïdara, Rachel Khan, Aissa Maïga, Sara Martins, Marie-Philomène Nga, Sabine Pakora, Firmine Richard, Sonia Rolland, Magaajiyia Silberfeld, Shirley Souagnon, Assa Sylla, Karidja Touré - France Zobda, constituées aujourd'hui en Collectif DiasporAct

12 - « Logique » de la masculinité toxique : de la pornographie des poupées sexuelles -

Florence Gildea - pressedegauche.org

Le silence des poupées sexuelles est considéré comme l'un de leurs principaux avantages par les propriétaires masculins. Les poupées sexuelles, contrairement aux partenaires humaines, ne peuvent pas répondre, critiquer ou mépriser.

Par exemple, l'auteur Anthony Ferguson écrit qu'une poupée sexuelle « ne vous dira jamais de sortir les poubelles ni ne critiquera votre performance sexuelle [...], elle ne répond ni ne gronde. Cette absence de dialogue est importante pour un homme qui veut un contrôle total ». La poupée sexuelle, ajoute-t-il, « signifie la femme dans sa forme la plus muette, la plus impuissante, la plus banalisée ». Malgré tous les « arguments » de l'industrie du sexe en faveur de la « liberté d'expression », ce qui est vraiment protégé ici est le langage toxique des hommes et leurs actes de violence sexuelle. Ce discours des hommes toxiques sur et autour des femmes, et le contrôle total qu'ils ont sur les poupées d'apparence femmes. Dans l'esprit de la masculinité toxique, la pornographie et les poupées sexuelles se reflètent parfaitement.

Pourtant, pour les hommes qui recherchent un contrôle total, il est toutefois possible d'aller au-delà du silence de la poupée sexuelle : on peut mettre des mots dans sa bouche. Ou plutôt, la tenir aux bouts des doigts, puisque plusieurs propriétaires de poupée sexuelle ont créé un compte Twitter ou d'autres médias sociaux pour leurs poupées.

Par conséquent, les personnalités et les voix que les propriétaires de poupées projettent sur celles-ci ont leur importance dans la façon dont les robots sexuels peuvent être développés, étant donné que les fabricants de poupées sexuelles, comme la RealDoll, visent à accroître les capacités d'IA

(intelligence artificielle) de leurs poupées, et ont l'espérance que les propriétaires seront en mesure de personnaliser eux-mêmes leurs robots.

Ces comptes Twitter peuvent, en particulier, offrir un aperçu du mode de sexualité féminine que de nombreux robots sexuels vont manifester.

Le fait que certains propriétaires prennent des objets et les présentent comme des « sujets » soutient le lien que fait Susan Bordo entre l'utilisation de la pornographie (et le désir de contrôler la sexualité féminine) et le sentiment de faiblesse et de vulnérabilité des hommes :

« Le fait que le corps des femmes soit fétichisé n'implique pas que ce qui se passe dans leur esprit soit à négliger. Au contraire, un ingrédient essentiel de la pornographie [...] est la représentation d'une subjectivité (ou d'une personnalité) qui accepte de plein gré de soumettre ses possibilités et ses plaisirs à une seule chose : l'acceptation et la gratification du mâle ».

C'est exactement ce qui se retrouve sur les comptes Twitter créés pour les poupées : la création d'une subjectivité qui prend la forme souhaitée par le propriétaire. On peut en dire autant des personnes impliquées dans le développement de robots sexuels.

Un survol rapide de ces comptes Twitter, pour donner au lecteur une idée de ce à quoi ils servent, montre plusieurs modes de communication. À travers ces récits, les poupées semblent raconter leur propre vie, avec des tweets tels que :

- Ce qu'elles aiment faire (« Qui aime le lait de coco ? Je suis accro à ce truc ! ») ;
- Ce qui les frustrer (« Je me sens tellement en retard sur tout, depuis nos vacances de Noël, je me sens un peu déconnectée... désolée ») ;
- Ce qu'elles ont fait, souvent accompagné de photos pour soutenir l'illusion (« Voici les gâteries de nos petites excursions de shopping... [nom du propriétaire] est tellement bon pour nous ») ;
- Différents aspects de leur personnalité, car elles semblent s'engager dans l'« autoréflexion » (« J'ai vraiment aimé faire cette séance photo, être capable de montrer mon côté plus sombre d'une façon vraiment « païenne », être complètement nue sous ma robe ») ;
- Leurs regrets (« Je regrette un peu de ne pas avoir opté pour une coiffure plus volumineuse quand j'étais plus jeune ») ;
- Leur passé (« Cette photo fut prise il y a un an. Je n'ai pas changé du tout ; j'avais hâte des « jeudis nostalgie », voici donc une photo de l'époque où j'avais les cheveux bruns... lol ») ;
- Leur emploi. Par exemple, l'une d'entre elles, présentée comme une conseillère, a tweeté « Une conversation sincère peut être bénéfique pour tout le monde, et les poupées ne font pas exception. Asseyez-vous sur la chaise pour parler. Sur rendez-vous uniquement ») ;

- Leurs relations avec d'autres poupées « familiales et sexuelles » (« Et maintenant pour la première fois sur les médias sociaux, ma petite sœur Amanda Miller. Une des choses amusantes quand @[nom du propriétaire] sort pour la soirée est que je peux passer plus de temps avec [le compte d'une autre poupée] ») ;

■ La politique identitaire (« Je n'aime pas qu'on me traite de 'non réelle', je ne suis peut-être pas vivante, mais je suis bien réelle, peut-être plus réelle que certains êtres vivants ») : ici la poupée semble résister à ce qu'on lui attribue une étiquette contre sa volonté, même si toute son existence est le produit de la volonté de quelqu'un d'autre.)

Les tweets exprimant apparemment les désirs sexuels de la poupée soulignent particulièrement le désir de contrôle du propriétaire masculin, et la façon dont la poupée renforce son ego. Par exemple, le propriétaire fait régulièrement exprimer à la poupée les sentiments qu'elle aurait pour lui. Ce genre de tweets vise à suggérer que la vie et les sentiments de la poupée se manifestent sans l'intervention du propriétaire et nie activement son implication : le tweet suggère que le propriétaire, bien qu'étant son auteur réel, ne les verra pas.

Il semble donc important pour certains propriétaires d'anthropomorphiser leurs poupées afin d'entretenir le fantasme qu'elles ont des sentiments pour eux. Les comptes Twitter semblent

manifester l'existence indépendante des poupées de sorte que leur dépendance vis-à-vis leurs propriétaires peut sembler signifier leur attachement émotionnel, plutôt que de suivre inévitablement leur statut d'objets. L'immobilité, donc, peut être interprétée comme de la fidélité et de la dévotion.

Les tweets des poupées indiquent aussi explicitement le contrôle qu'ont les propriétaires sur elles (ainsi que les tweets eux-mêmes étant un produit de ce contrôle), mais toujours avec le sous-entendu qu'elles aiment être dominées. Par exemple, « Mon cœur est à toi. Je me soumets à toi, mon amour ». Dans un autre compte, la poupée réfère à son propriétaire comme étant son « Maître ». Cela fait écho à la façon dont « Jiajia », un robot humanoïde inspiré d'une femme, développé à l'Université des sciences et de la technologie de Chine, a été programmé pour appeler ses inventeurs masculins « seigneurs » et leur demander comment elle pouvait les servir.

Puisque les robots sont construits et programmés par les humains, ils doivent littéralement être « obéissants ». Mais programmer des robots humanoïdes pour verbaliser cette obéissance, en particulier si elle s'applique aux robots sexuels, menace de renforcer des stéréotypes sexuels problématiques. Encore une fois, en suggérant que les poupées sexuelles acceptent volontairement le contrôle qu'exercent sur elles leurs propriétaires, ceux-ci peuvent réimaginer la soumission des poupées comme un signe de leur adoration, plutôt que comme un corollaire inévitable du fait qu'elles sont des objets sans volonté propre.

Grâce à ces comptes en ligne, le propriétaire peut également réaliser sa domination sexuelle de la poupée devant un auditoire. Au lieu d'exercer un contrôle total sur la poupée en privé, en la positionnant, en l'habillant, en l'utilisant pour se masturber, et en y projetant la personnalité et les sentiments qu'il souhaite, ce contrôle peut être publicisé et confirmé par d'autres propriétaires de poupées. Ceci est le plus clairement visible avec les images des poupées sur le point d'être pénétrées par leur propriétaire, cela permet au propriétaire de diffuser sa sexualité, de rendre publique une relation sexuelle qui autrement serait cachée par le fait que la poupée est un objet immobile, pas un sujet.

Néanmoins, beaucoup de tweets de poupées sexuelles impliquent le désir sexuel pour d'autres poupées sexuelles féminines, le plus souvent pour celles qui ont le même propriétaire. Ces tweets (p. ex., « Ainsi, malgré nos petites disputes de temps en temps, nous finissons toutes par nous embrasser et nous enlacer [avec trois photos attachées de deux poupées sexuelles féminines semblant s'embrasser au lit] ») fournissent le récit aux images pornographiques de relations entre poupées produites par les utilisateurs et partagées sur les médias sociaux. En utilisant ces comptes pour partager des images de poupées dans des poses sexuelles, y compris avec d'autres poupées, l'utilisateur de la poupée devient pornographe.

De plus, il le fait d'une manière qui fait écho au mythe sous-tendant une bonne partie de la pornographie et du viol : que les femmes veulent toujours avoir des rapports sexuels. Car il présente la poupée elle-même comme la distributrice de la pornographie dans laquelle elle joue. Il la fait paraître consciente de ses désirs sexuels ; il la fait apparaître comme désirant et invitant au sexe (par exemple, « eh bien, je suppose que ma pose séduisante a fonctionné, Maître a fini son travail et moi-même sur mes jambes, mon dos et... »).

Comme dans le cas de la pornographie soi-disant lesbienne produite pour un auditoire masculin, le fait que le propriétaire masculin soit toujours présent, qu'il soit le chorégraphe, le photographe et le public visé, et signifie donc que, bien qu'il soit visuellement absent, ces images rappellent que les hommes y jouent un rôle central. Car le seul désir présent et mis en scène est le désir hétérosexuel masculin : ces images sont produites par des utilisateurs masculins, avec la consommation et le plaisir masculin à l'esprit.

La seule absence physique est celle des femmes réelles, en chair et en os. Bien que l'image semble représenter l'action sexuelle entre femmes, ce sont les femmes elles-mêmes qui ne sont pas pertinentes dans ce récit.

Tout comme dans le porno, le «non» inconscient d'une femme serait détecté par les hommes et se «révèle» être un «oui», de sorte que ces comptes Twitter présentent le silence des poupées comme un état permanent de consentement au sexe. Prétendant remplir le «discours manquant sur le désir féminin» (Fine, 1988), elles semblent aimer jouer avec leur propre «pouvoir» sexuel, être sexuellement actives, «connaître bien» et sans vergogne leur propre attirance sexuelle et leurs propres désirs (par exemple, «Je pourrais être plus discrète aujourd'hui, mais je m'en fiche. Je vais étaler mes seins comme un dessert ! si tu es là voyeur, c'est le moment de sortir ton pénis.»). Elles sont toujours «prêtes pour ça»... Mais, bien entendu, tout ceci n'est qu'un mythe : car les poupées n'ont évidemment pas de désirs, pas d'agentivité, pas de subjectivité.

Ce sont des objets, commercialement produits, achetés, vendus et échangés, et présentés comme étant complices du contrôle de leurs fabricants et acheteurs sur elles. C'est-à-dire : Un récit masculin toxique de l'objectivation des femmes, transféré aux poupées, de récits qui doivent être contestés et rejetés !

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

13 - Café féministe en non-mixité : « Mai 68 mai 2018, 50 ans de luttes des femmes » - Femmes en lutte 93 - 12 mai

Samedi 12 mai - 15h à 17h - Au Pavillon - 54 rue Gabriel Perri - Saint Denis - Métro Porte de Paris

14 - Film : « Carole Roussopoulos, une femme à la caméra - 22 mai - Paris

A l'invitation du Forum des Images, Nicole Fernández Ferrer présentera le film »*Carole Roussopoulos, une femme à la caméra*» de Emmanuelle de Riedmatten.

Parcours de vie de Carole de Kalbermatten, Valaisanne de bonne famille qui, à 21 ans, gagne Paris où sa rencontre avec Paul Roussopoulos fait basculer sa vie. Le film a pour centre Carole Roussopoulos, son travail de pionnière de la vidéo et pour périphérie le couple Carole et Paul Roussopoulos, l'amour comme source d'énergie permanente, la politique, la découverte des premiers outils vidéo, Jean Genet, la Palestine, le féminisme et le militantisme, la cause des femmes et des plus démunis, son parcours de gérante des salles de l'Entrepôt à Paris, son retour en Suisse où elle meurt en 2009.

Éclairages : Nicole Fernández Ferrer revient sur le parcours de Carole Roussopoulos, pionnière de la vidéo et militante féministe, cofondatrice du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir avec Delphine Seyrig et Ioana Wieder en 1982.

Documentaire, Suisse, 2011 HDCAM, 76 min, Couleur et Noir/Blanc. Production : Le CinéAtelier Sarl Produtrice: Emmanuelle de Riedmatten.

Mardi 22 mai 2018 - 18h30 - Forum des Images - Séance "Eclairages" 100% DOC

15 - Les LIP de Carole Roussopoulos & le militantisme féministe après 68 - Toulouse - 24 mai

De 19h à 21h : *Monique (LIP 1)* - France, Video Out, 1973, 25 min ; *La Marche de Besançon (LIP 2)* France, Video Out, 1973, n&bl., 25 min ; *Monique et Christiane (LIP 5)* France, Video Out, 1976, n&bl., 30 min ; *Jacqueline et Marcel (LIP 6)* France, Video Out, 1976, n&bl., 30 min

À Besançon, de l'occupation de l'usine de montres LIP par les forces de l'ordre en août 1973 jusqu'à la relance de l'activité par les ouvriers eux-mêmes en 1976, une série de portraits de travailleuses et de travailleurs. Ils racontent les quatre mois de lutte, les conditions de travail et témoignent de la difficulté d'être femme face aux ténors de la revendication sociale. Dans *Monique et Christiane*, l'un des quatre segments proposés, *Monique, une ouvrière*, propose de remplacer dans son récit «

homme » par « blanc » et « femme » par « arabe ». S'ensuit un témoignage éloquent et drôle
A 21h : *Jean Genet parle d'Angela Davis* de Carole Roussopoulos, France, Video Out, 1970, 8 min ;
Les deux séances seront présentées par Nicole Fernández Ferrer et suivies d'une discussion.

Les Enfants du gouvernement de Claude Jourde, France, 1974, 16mm, 39 min ; *Kate Millett parle de la prostitution avec des féministes* de Catherine Lahourcade, Anne-Marie Faure-Fraisse, Syn Guérin, France, Videa, 1975, 20 min, *SCUM Manifesto* de Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig France, *Les Insoumuses*, 1976, video, 28 min

Le militantisme féministe. La déclaration de Jean Genet suite à l'arrestation d'Angela Davis, membre du comité de soutien de George Jackson du Black Panther Party, la grève des élèves dans un collège réservé aux mineures enceintes, la grève des prostituées et les débats qui s'ensuivent, et la comédienne Delphine Seyrig face à la caméra de Carole Roussopoulos pour une lecture mise en scène de *SCUM Manifesto*, le livre de Valérie Solanas. Quatre films qui témoignent d'une bouillonnante activité entre protestation, discussion et expérimentation.

La Cinémathèque de Toulouse, 69 rue du Taur - Toulouse - Tél. : 05 62 30 30 10, Métro Capitole (ligne A), Jeanne d'Arc (ligne B) ; Bus Place Jeanne d'Arc - N° 15, 23, 38, 39, 42, 43, 45, 70 Boulevard de Strasbourg - N° L1, 15, 29, 45, 70, Parkings Capitole, Jeanne d'Arc, Arnaud Bernard, Victor Hugo, Stations VéloToulouse - N° 13, 14, 32

16 - Soirée-débat « Gestation par procuration, Mieux la connaître pour mieux la combattre - Regards de Femmes et Libres MarianneS - 4 juin

Interventions de : Sylviane Agacinski, Philosophie, auteure de «Le corps en miettes» et «Le Tiers corps» ; Ana Stoicea-Deram, Présidente du Collectif pour le Respect de la Personne (CoRP)

4 juin, 18h30 - 21h30, Patronage Laïque Jules Vallès, 72 avenue Félix Faure- 75015 Paris - Métro Boucicaut ; Réservation obligatoire lms-rdf@orange.fr ; Pour des raisons de sécurité, se munir d'une pièce d'identité et, en cas d'annulation, merci de nous prévenir, afin de pouvoir disposer des places)

17 - Projection "Syrie, le cri étouffé" - Débat « Le viol, arme de guerre et de répression »

- Maison des Femmes de Paris - 9 juin

Documentaire cosigné par Annick Cojean (co-auteure), Manon Loizeau (réalisatrice), avec l'aide de Souad Weidi, une universitaire libyenne qui a fait, depuis la révolution dans son pays, du sort des femmes violées son combat, ce documentaire donne la parole à des rescapées des prisons syriennes, réfugiées en Turquie ou en Jordanie. Devant la caméra, certaines à visage découvert, elles s'attaquent à l'ultime tabou que constitue le viol pour la société syrienne.

Organisée par l'association Renaissance des femmes syriennes et la Maison des femmes de Paris, 163, rue de Charenton - 75012 Paris.